

En 1952, dans les pays du Maghreb dépendant de la France, commence une période troublée causant de nombreuses pertes de part et d'autre. Dans la mouvance indépendantiste des colonies qui s'exprime en Afrique et en Asie, L'Algérie, le Maroc et la Tunisie vont se soulever contre la France, affaiblie.

La Tunisie et le Maroc sous protectorat accèdent à l'autonomie en 1956 tandis que l'Algérie, intégrée au territoire national parvient en 1962 à l'indépendance, suite à des accords qui n'ont jamais été tenus. La fin de la guerre qui ensanglante l'Algérie depuis novembre 1954 a été effective en 1964. Toutes ces opérations militaires en Afrique du Nord mobilisent des centaines de milliers de soldats français principalement composée de soldats du contingent, appuyés par des formations supplétives constituées d'auxiliaires locaux, désignés globalement par le terme harkis. De 1952 à 1964, plusieurs milliers de ces combattants meurent en Tunisie, au Maroc et en Algérie, ainsi qu'un grand nombre de civils, notamment parmi les familles des harkis, cibles de représailles après les accords d'Evian. Ce sont toutes les victimes militaires et civiles, auxquelles la journée du 5 décembre rend hommage, par l'application d'un décret de 2003 suivi d'une loi en date du 23 février 2005 qui dans son article 2 associe à l'hommage du 5 décembre, rendu aux soldats morts pour la France,

*« les rapatriés d'Afrique du Nord, les personnes disparues et les populations civiles victimes de massacres ou d'exactions commis durant la guerre d'Algérie et en violation des accords d'Evian, ainsi que les victimes civiles des combats de Tunisie et du Maroc ».*